

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COLOMBES 2 Bis

Code ISIN : (C/D) FR0011548809

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à COLOMBES 2 Bis, vous investissez dans des produits de taux internationaux et dans des actions.

L'objectif de gestion du fonds est de procurer une performance égale ou supérieure à celle de l'indice composite 50% indice FTSE MTS Lowest-Rated Investment Grade Government (coupons réinvestis, cours de clôture) + 50% FTSE MTS Lowest-Rated Investment Grade 1-3 (coupons réinvestis, cours de clôture), à travers une gestion de type discrétionnaire, et après prise en compte des frais courants.

L'Indice FTSE MTS Lowest-Rated Investment Grade Government est composé d'obligations émises par les Etats membres de la zone euro (1) ayant au moins deux notations inférieures à "AAA" ou son équivalent chez une des agences de notation S&P, Moody's et Fitch, et (2) au moins deux notations dans la catégorie Investment Grade chez ces agences et (3) qui ne sont pas inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond IG. L'Indice FTSE MTS Lowest-Rated Investment Grade 1-3 est composé d'obligations émises par les Etats membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 1 et 3 ans, et (1) ayant au moins deux notations inférieures à "AAA" ou son équivalent chez une des agences de notation S&P, Moody's et Fitch, et (2) au moins deux notations dans la catégorie Investment Grade chez ces agences et (3) qui ne sont pas inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en place, au travers d'OPC et d'une gestion de titres en direct, des positions stratégiques et tactiques ainsi que des arbitrages sur l'ensemble des marchés de taux, d'actions et de devises.

Les investissements en produits de taux pourront être réalisés indifféremment sur des obligations publiques et privées. Ces titres obligataires seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de AAA à D sur l'échelle de notation de standards&Poor's ou de notation équivalente par des agences de notation agréées.

Le fonds pourra intervenir ponctuellement, de manière flexible, sur des actions de toutes les zones géographiques, y compris les pays émergents, et de toutes les tailles de capitalisation.

L'exposition aux produits de taux (hors OPC monétaires) pourra évoluer entre 0% et 120% de l'actif net.

L'exposition aux actions pourra osciller entre 0% et 20% de l'actif net.

Le fonds pourra être soumis à un risque de change principal jusqu'à 100% de son actif net.

La fourchette de sensibilité est comprise entre -2 et 10.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

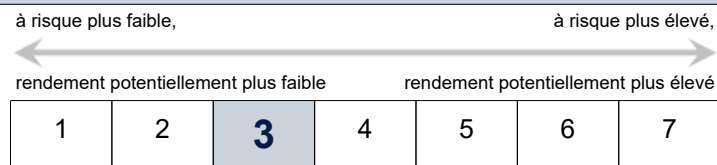
L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire ; il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations d'état de la zone euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 20,00 %

Frais de sortie Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants 0,22 % de l'actif net moyen

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 22 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès du Service Client de la société de gestion.

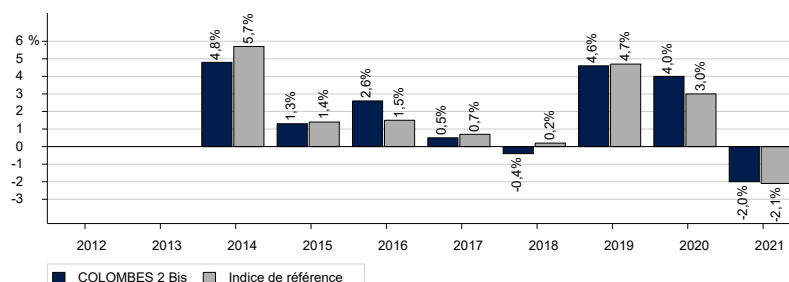
Performances passées

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 26 août 2013.

La devise de référence est l'euro (EUR).



Informations pratiques

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs, dédié plus particulièrement à la COFACE et ses filiales.

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 mai 2022.